le journal de la
BOURSE DU TRAVAIL OCCUPÉE

NUMÉRO 5 • Jeudi 14 août 2008 • 50 centimes

le quotidien des sans-papiers édition spéciale

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Nul ne peut être arbitrairement arrête, détenu ou éxilé. Déclaration universelle des Droits de l'Homme

COLETTE KALOWSKI

« L'EXPULSION DES SANS-PAPIERS DE LA BOURSE DU TRAVAIL ? CE SERAIT UN CRIME ! »

Une militante de toujours interpelle la CGT

« Ce que je souhaiterais dire à la CGT ?... J'entends parler d'expulsion par la force... Car le mois d'août est là, ce mois d'août où les pires choses semblent devenir possibles en France... Ce ne sont que des rumeurs sans fondement, je l'espère, je le crois... Déjà au mois de mai, quand j'étais hospitalisée, on disait qu'il y aurait une expulsion musclée de la Bourse du travail... Mais maintenant, ces rumeurs deviennent insistantes. Alors les responsables de la CGT, ils doivent préciser leur position publiquement, faire une déclaration publique, parler clairement, dire une fois pour toutes ce qu'il en est.

« Car... et si c'était vrai ?... Eh bien, si c'était vrai, alors voilà ce que je veux leur dire...

« Mes chers amis, ne vous laissez pas emporter par des considérations du moment, osez penser autrement. Ayez le courage, l'intelligence de penser sur le long terme. Ce qui aujourd'hui peut sembler normal, ce normal-là, il faut l'envisager aussi du point de vue que ça peut être un effet de la morale dominante, la morale du vainqueur.

« Ce n'est pas un acte d'arrogance envers vous, de ma part, c'est en toute humilité que je le dis. Mais j'ai déjà vécu des choses comme cela, toutes proportions gardées. J'ai déjà vécu quelque chose de semblable et je l'ai vu vivre par les autres. Dans les deux camps.

« Le normal d'aujourd'hui, la morale d'aujourd'hui, est-ce que cela va contre le sentiment d'humanité, contre la solidarité coûte que coûte avec les infortunés de l'histoire, ou non ?... Voilà la question qu'il faut se poser.

« Car, ce normal-là risque d'être jugé, demain, comme un crime, quand une autre morale, la morale de l'histoire, aura pris le dessus, se sera fait jour comme cela arrive, tôt ou tard.

« Comment faire le départ, alors, aux yeux de l'historien de demain, entre l'expulsion des sans-papiers de la Bourse et la politique d'expulsion de ce gouvernement, quand il ne s'agira plus de juger des faits particuliers, des détails isolés, mais de se placer d'un point de vue général, et d'essayer de dégager le sens d'ensemble de ces années où nous vivons maintenant ?... Car c'est de cela, de l'histoire que l'on fait, qu'il s'agit.

« Pour cette raison, avant toute autre raison, la CGT ne peut pas, ne doit pas expulser les sans-papiers qui occupent la Bourse du travail. Ce serait un crime. Un crime de toute manière, et en dépit de toutes les fautes qu'elle peut leur reprocher, et qui sont toujours possibles, et même en quelque sorte inévitables, dans un tel mouvement. » ***[suite page 2]***

Le souvenir des pogroms et des rafles allemandes

Voilà ce qu'a tenu à dire avant tout au *Journal de la Bourse du travail occupée* Colette, soutien de la lutte des sans-papiers depuis l'époque de Saint-Bernard, membre du MRAP depuis de nombreuses années et militante de toujours des droits des exclus. Cette dame aimable, cette vraie madame qui répugne à être appelée « madame Colette », qui prie tout le monde de la tutoyer, est la doyenne des soutiens, et la mère et grand-mère attentionnée des sans-papiers de la Bourse, pour qui elle a, pour chacun, un mot gentil, un sourire, et une caresse accompagnée d'une sucrerie ou d'un jouet pour les enfants.

« Je suis fille d'Israel Kalowski, seul rescapé d'une famille de treize enfants. Ils furent tous brûlés dans le ghetto de Varsovie, lors d'un pogrom anti-juif. Je porte en moi le poids de ce souvenir de mon père. »

Pendant la seconde guerre mondiale, alors qu'elle était une gamine de dix ans, ses deux s?urs et elle-même furent cachées, avec leur père, chez un résistant, ouvrier garagiste à Saint-Ouen.

« Près du marché aux puces, dans une cave. C'est ainsi que nous eûmes la vie sauve. Grâce à cet ouvrier, à ce juste… "Justes", comme cela on a appelé ensuite ces hommes de la France occupée qui, au péril de leur vie, ont sauvé des juifs… C'est grâce à cet homme que nous avons pu échapper aux rafles des Allemands. »

L'engagement auprès des sans-papiers

Colette nous parle ensuite de son engagement auprès des sans-papiers, des ces *« infortunés de l'histoire »* dans la France d'aujourd'hui. Elle évoque, en particulier, deux épisodes, l'un déjà ancien, l'autre tout récent. L'un ayant entièrement abouti. L'autre pratiquement pas.

« Fin années quatre-vingt dix, ou début années deux mille, je ne m'en souviens plus, un collectif de sans-papiers s'est créé au 8 de la rue d'Aligre. Il s'appelait MDE, Maison des Ensembles. Nous travaillions avec la "Chorba", association qui distribuait, et continue de distribuer, des repas à tous nécessiteux. Nous préparions les dossiers, nous tâchions aussi d'offrir une aide matérielle aux sans-papiers, de quoi se nourrir, s'habiller, éventuellement se loger à plusieurs dans un squat… Nous étions soutenus par tous les riverains, par les commerçants du marché d'Aligre, et la Chorba a participé à tout le travail du collectif, en s'occupant surtout de la nourriture. Le collectif s'est finalement dissous quand tous ses adhérents sans-papiers, une centaine de personnes, ont eu leur régularisation. Je l'évoque parce que cet exemple montre la différence avec aujourd'hui, comment la situation des sans-papiers n'a cessé d'empirer. Aujourd'hui il est beaucoup plus difficile d'être régularisé. Et puis aussi parce qu'il est malheureux, pour moi, que tous ces anciens sans-papiers ne viennent pas soutenir activement aujourd'hui la lutte de leurs frères sans-papiers. »

Et voici le deuxième épisode :

« Fin avril dernier, des sans-papiers d'un chantier de démilition de la COGEDIM, à la rue Xaintrailles, se sont mis en grève pour leur régularisation dans le cadre du travail et pour la protection contre les dangers de l'amiante et autres. Ils étaient soutenus par la CGT, Droits devant !, le PCF du treizième arrondissement… Quand la Bourse du travail a été occupée à son tour par des sans-papiers, je me suis mise à faire la navette, et j'ai proposé, à une réunion publique à la rue Xaintrailles, la coordination entre les deux situations de lutte. C'est unis, tous ensemble, que les sans-papiers peuvent gagner. Tout le monde a été d'accord, et même le responsable CGT m'a donné le feu vert. J'en ai alors parlé, à la Bourse, avec les délégués Sissoko et Diallo, qui se sont dits très contents de cette proposition et des possibilités qu'elle ouvrait. Revenue à la rue Xaintrailles pour donner suite à la coopération, je me suis entendu dire, par le même responsable CGT, qu'il fallait d'abord consulter M. Patrick Picard, secrétaire général de l'UD- CGT de Paris, dont tout le monde connaissait les positions hostiles à l'occupation de la Bourse…

« Sur quoi, à la mi-mai, j'ai dû être hospitalisée pour une opération. Puis quand j'allai revenir, fin juillet, après mon opération, j'ai eu la nouvelle que les sans-papiers de Xaintrailles avaient baissé les bras, après très peu de régularisations… J'en ignore les raisons. »

L'expulsion des sans-papiers de Saint-Bernard

Pour conclure, Colette revient aux rumeurs d'expulsion. Ces rumeurs, qui sont pour elle une cause évidente de souci, lui rappellent une autre expulsion violente, celle de l'église Saint-Bernard, dont l'anniversaire est tout proche. Elle s'en souvient comme si c'était hier. Elle était là.

« Je veux le rappeler, cet exemple des sans-papiers de l'église Saint-Bernard dans le dix-huitième arrondissement de Paris, parce que leur expulsion fut perpétrée par la police de Jean-Louis Debré, digne successeur de monsieur Charles Pasqua même pour ce qui concerne les sympathies et les accointances d'extrême droite.

« Je me souviens qu'elle avait été condamnée par toute la gauche. La CGT aussi était parmi les soutiens de l'occupation. Tout le monde, à gauche, avait justement parlé d'une intervention criminelle de la part du gouvernement de l'époque. Aujourd'hui, est-ce que cela ne serait pas d'autant plus criminel si c'était le service d'ordre de la CGT ? si c'étaient des cégétistes, des hommes censés de gauche, ou même des hommes envoyés par la Ville de Paris, municipalité de gauche, qui se souillaient par une semblable intervention ?

« À la Bourse du travail, comme il y a douze ans à Saint-Bernard, il y a des familles entières, femmes et enfants. Il y avait eu, à Saint-Bernard, de violentes bousculades, du matracage, des malmenés. Des malmenés aussi parmi les femmes et les enfants. Peut-on seulement imaginer un nouveau crime comme cela, à l'intérieur même de la maison de tous les travailleurs ! »

Rencontre en préfecture

Sissoko : «Je reste optimiste»

Le Journal de la Bourse du travail occupée a communiqué, avant publication, l'intervieuw de Colette Kalowski *[article précédent]* à Sissoko, coordinateur de la CSP 75. Interviewé à son tour pour faire le point sur les discussions avec la préfecture, c'est de là qu'il a voulu prendre le départ.

« Tout d'abord, je veux dire que cet article, cette belle interview de Colette, c'est très bien. Ses mots sont pleins d'humanité et ils m'ont touché. Dans l'immédiat, ils m'inspirent aussi quelques réflexions sur la CGT.

« M. Picard, secrétaire général de l'Union départementale de Paris, est le porte-parole de la commission que l'intersyndicale, les associations et la coordination 75 ont mise en place depuis début juin. Il est parti en vacances sachant fort bien qu'on avait rendez-vous à la préfecture le 7 août. Le 6, au matin, vingt-quatre heures avant la rencontre, je lui ai téléphoné et lui ai laissé un message rappelant le rendez-vous. Pas de réponse. Le matin même du rendez-vous, j'ai donc appelé l'UD pour savoir qui le remplacerait. Ils n'en savaient rien. Il est apparemment parti sans prévenir ses collègues au sujet de cette rencontre.

« Ce comportement me laisse d'autant plus interloqué que la rencontre du 7 devait, de l'avis de tous, être capitale pour la suite à donner à nos dossiers. En fait, nous nous sommes retrouvés tous seuls à la préfecture ; les associations non plus n'étaient pas présentes. Or, le rendez-vous avait été fixé, dès le 8 juillet, d'un commun accord et alors que nous étions tous, M. Picard, les représentants des associations et nous-mêmes, à la préfecture. Que faut-il en penser ?

« Sans vouloir conclure tout de suite à des mauvaises intentions, il faut bien reconnaître qu'il y a là, tout de même, une bien étrange, incompréhensible négligence. Et il paraît alors justifié de se poser des questions. Par exemple : faut-il y voir un reflet, un mauvais vouloir passager, et comme la queue de la réunion orageuse du 25 juillet [voir numéro précédent du Journal] *entre l'intersyndicale, les associations et la coordination 75 ? Ou bien au contraire est-ce un signe qu'il faut vraiment commencer à s'inquiéter, à soupçonner que quelque chose de grave se prépare ? »*

Dépôt des dossiers : un temps d'arrêt

Même s'ils se sont retrouvés seuls dans les discussions avec la préfecture le 7 août, les sans-papiers de la Bourse du travail n'en sont pas moins déterminés à poursuivre leur lutte jusqu'à l'obtention des régularisations de tous. Depuis le mercredi 30 juillet *[voir chronique dans le numéro 4 du Journal]*, pour montrer publiquement leur détermination, ils manifestent nombreux et d'une manière tonitruante deux fois par semaine dans les rues de Paris.

À l'occasion de la manifestation de mercredi 6 août *[voir chronique dans ce même numéro du Journal]*, qui a vu quelque six cent personnes accompagnées d'une sono de tonnerre défiler de la Bourse du travail à la place du Châtelet en passant par la Bastille et la place de l'Hôtel de Ville, une tentative de déposer en préfecture cent quarante nouveaux dossiers a été faite.

« La préfecture n'a pas voulu accepter, le 6 août, ce nouveau dépôt groupé, au motif qu'ils en ont déjà plus de six cent et qu'il leur faut du temps pour les examiner. Mais le lendemain, à la rencontre du 7, ils nous ont expliqué que, parmi les six cent dossiers en leur possession, un nombre élevé n'étaient pas correctement remplis. Surtout, des fiches incomplètes et de ce fait "inexploitables" : par exemple, on y annonce une date d'entrée en France mais aucun justificatif n'est fourni ; ou bien encore, on y annonce un certain nombre d'années passées en France mais les chemises manquent pour certaines années, contrairement aux accords intervenus [voir numéro 3 du Journal].

« Je ne sais pas au juste ce qui s'est passé, car l'information avait été faite correctement de notre côté. Est-ce les délégués qui n'ont pas bien compris ? Est-ce des soutiens, parmi ceux qui nous ont aidé à remplir les dossiers ? Est-ce des sans-papiers qui ont pensé "réussir le coup" ? Je ne sais pas.

« Toujours est-il que cette réunion du 7 août devait représenter un pas important en avant et qu'en conclusion on a reculé d'un pas. C'est beaucoup de temps perdu, disons un mois.

« Quelqu'un cherche à faire pourrir la situation ? Je n'en sais rien. Mais si c'est le cas, qu'ils sachent qu'ils se trompent, ils ne nous aurons pas par la fatigue. Nous sommes décidés à aller de l'avant, nous ne quitterons pas la Bourse avant pleine satisfaction. »

On fera tout le nécessaire

« Pour moi, je reste confiant. Confiant en nos forces, avant tout. Mais également, parmi les raisons qui me font bien espérer et envisager la situation avec optimisme, il y a celle-ci. Ç'a été quand même très intéressant, cette réunion du 7. En quelque sorte, j'ose le dire, presque positive. La préfecture a exprimé sa volonté de travailler avec nous dans la durée. Sans faire des promesses précises, mais ils ont dans le même temps fait preuve d'une réelle ouverture à nos exigences, et par exemple ils vont ouvrir deux guichets exprès pour traiter nos dossiers. »

Le soir même du 7 août, s'est tenue une assemblée générale des occupants de la Bourse. Les délégués se sont efforcés d'expliquer en quoi les dossiers n'étaient pas complets.

« Toutefois, pour beaucoup de sans-papiers, les raisons pour lesquelles leurs dossiers sont mal remplis ne semblent pas encore claires. Je dois bientôt me rendre de nouveau à la préfecture, dès qu'ils vont me rappeler, pour récupérer tous ces dossiers incomplets. À ce moment-là, on fera tout le nécessaire, on ajoutera et corrigera tout ce qui doit l'être. »

4ème réunion des collectifs de sans-papiers
samedi 16 août, 18 heures
à la Fasti 58, rue des Amendiers,
Paris 20ème, métro Père-Lachaise
Préparation de la manifestation unitaire samedi 23 août
pour le 12ème anniversaire de Saint-Bernard

Régularisations, évidemment ! Mais quelles régularisations ?

La voix d'un soutien

Pierre-Jean, ouvrier maçon angevin *« en déplacement »* à Paris, dont il souhaiterait alléger l'étouffement estival et calculateur par un peu de sa fougue primesautière et de *« bon air provincial »*, cavale en *« électron libre »* entre l'occupation de la Bourse du travail et quelques sites de sans-papiers grévistes. C'est à lui que l'on doit cet écriteau placardé depuis au moins un mois sur un panneau intérieur du portail de la Bourse, où l'on peut lire :
« Intérim / Inscrivez-vous ici / Nom, entreprise (métro) / Chantier (métro), tél... / Pour entreprendre la grève / Isolé(e)s / Contactez les délégués de la CSP 75 ».
Pour exposer ses idées sur les luttes actuelles des sans-papiers, Pierre-Jean a demandé un espace de parole au *Journal de la Bourse du travail occupée*, qui le lui donne d'autant plus volontiers qu'on peut le plus souvent partager ses vues critiques.

« On entend, ici et là, s'élever des cris de victoire qui laissent perplexe. Tant de régularisations par ci, mais, de plus en plus souvent, tant d'APS par là, qui sont à peine des promesses de régularisations. Souvenons-nous de "Charly Birdy", où 5 APS avaient débouché sur 3 OQTF... [APS = autorisation provisoire de séjour, d'un mois, n'ouvrant aucun droit à régularisation ; OQTF = obligation de quitter le territoire français.]
« En fait de régularisations, de quoi s'agit-il ? Il ne s'agit que de régularisations d'un an avec une carte de séjour "salarié".
« Qu'est-ce que cela signifie ? Que cette carte sera remise en cause dans moins d'un an et que la situation du sans-papier sera alors de nouveau aussi précaire. Avec cette différence que le salarié sera à la merci d'un patron qui lui fera le chantage à la carte de séjour pour lui faire accepter n'importe quelles conditions de travail. Avec cette différence, encore, que dans un an la préfecture pourra faire la sélection individuelle dans le renouvellement des cartes : le salarié sans-papiers, lui, aura-t-il encore cette force collective qui a permis sa régularisation ?
« Cela signifie, également, qu'en revendiquant cette carte – porteuse en elle-même de division – on fait passer purement et simplement la division qu'elle introduit entre différentes catégories de sans-papiers : carte "salarié", carte "vie privée et familiale", carte "étranger malade"... Division qui, dès le début du mouvement, a d'ailleurs provoqué l'occupation de la Bourse du travail par les sans-papiers, travailleurs isolés et autres, de la coordination des collectifs parisiens qui se sentaient trompés.
« Par cette revendication, les lois anti-immigrés actuelles sont de fait renforcées. C'est l'application pure et simple du CESEDA et de la loi Hortefeux, et cela ne peut, au final, qu'être contraire aux intérêts à moyen et long terme des sans-papiers. S'inscrire, dès le départ, dans un tel cadre, c'était vouloir limiter le mouvement aux seuls salariés des entreprises, laissant de côté les autres sans-papiers salariés isolés, et autres, pourtant bien plus nombreux.
« Cette revendication a mené à une stratégie "d'entreprise" myope, véritable frein au développement d'un vaste mouvement d'ensemble de tous les sans-papiers. Cela ne pouvait mener, à son tour, qu'au "cas par cas" collectif des dossiers d'entreprise, et donc, finalement, à ce véritable "cas par cas" individuel rejeté avec juste raison par les collectifs de sans-papiers.
« Par cette logique "syndicale" d'entreprise, par la "stratégie des vagues" de grève, le mouvement – qui n'a jamais été coordonné pour lui donner sa pleine puissance – était condamné, dès le début, à l'essoufflement. Seule la grande combativité de nos camarades sans-papiers a pu permettre une deuxième "vague".
« Si un tel objectif restreint du mouvement persistait, le seul résultat serait un sursis d'un an donné à quelques salariés d'entreprise ; et, pour les autres, la seule perspective de l'internement dans un CRA et de l'expulsion. »

UNE REVENDICATION COMMUNE À TOUS LES SANS-PAPIERS

« La seule revendication qui ait une réelle actualité, une puissance réelle de prise sur les conditions dans lesquelles vivent la quasi totalité des sans-papiers, est celle de la "carte de résident" de dix ans.
« Mise en avant par tous les collectifs de sans-papiers, la revendication de cette carte qui diminue d'une manière substantielle la précarité par sa durée, est unificatrice en ce qu'elle englobe tous les sans-papiers sans distinction de catégories.
« Il est clair qu'une telle revendication ne pourra aboutir sans un rapport de force conséquent, que le mouvement n'a pas encore, mais qu'il possède potentiellement. L'heure du bilan n'a pas sonné, le mouvement est loin d'avoir dit son dernier mot.
« Pour que le mouvement trouve en lui suffisamment de force pour se relancer, il faudra que se débloque la situation dans les grandes villes de province, de manière à provoquer le nécessaire élargissement géographique, véritable bouffée d'oxygène pour les grèves parisiennes et d'Île de France.
« Cela suppose la coordination des différents sites encore en grève, et l'intégration des sites qui se lanceraient dans le mouvement, en quelque chose comme un "comité central des grèves".
« Cela suppose, également, qu'aboutissent les efforts en cours pour coordonner ou unir les différents collectifs de Paris et d'Île de France, que se fasse la coopération avec les sites en grève, et que soient enfin lancées des actions concertées nationalement ou convergentes.
« Cela serait grandement aidé aussi par des actions des soutiens concertées nationalement, devant les CRA pour appuyer les révoltes ignorées qui s'y déroulent, mais aussi devant les commissariats, tribunaux et aéroports pour empêcher les expulsions.
« Enfin il faut que nous, travailleurs français, apprenions à considérer les collectifs dont les sans-papiers se sont dotés comme seuls responsables de leur propre mouvement. Il faut que nos différentes associations, tant syndicales que politiques, cessent enfin de vouloir les diriger en fonction de leur politique partisane.
« La solidarité, l'unité dont tout le monde parle, il faut que chacun comprenne qu'elles passent nécessairement aussi par l'autonomie du mouvement des sans-papiers.
« Cette autonomie représente quelque chose qui est d'intérêt commun. Il faut que nous, travailleurs français, ayons le courage de sortir des intérêts bornés, particuliers, qui nous rendent presque aveugles. Ayons le courage de comprendre que la défaite du mouvement des sans-papiers serait aussi notre défaite, qu'elle compromettrait aussi notre propre avenir, parce qu'en ces temps de régression sociale la solidarité, l'unité de tous les travailleurs sont nécessaires.
« Les travailleurs français et les travailleurs immigrés ont un même ennemi. Ils ont à mener un même combat. »

2ème et 3ème réunions autonomes des collectifs de sans-papiers

Nous publions ci-après les comptes rendus des deux réunions des collectifs de sans-papiers qui se sont tenues à Paris les samedis 2 et 9 août 2008.

En commentant la première réunion du 26 juillet dans le numéro 4 du *Journal de la Bourse du travail occupée*, à propos des approches différentes de la part des occupants de la Bourse du travail et des grévistes à l'action syndicale dans la lutte des sans-papiers, nous écrivions :

« *Ce sera là un bon terrain d'épreuve pour l'entente et l'action commune à venir. Car il est évident que, sans des efforts de pensée communs et réciproques, tendant à dépasser sa propre expérience immédiate, ce terrain-là restera une condition très concrète d'incompréhesion et donc de division entre les collectifs.* »

Le mot *« collectifs »*, dans cet article, englobait les collectifs proprement dits et les situations de grève. Maintenant, après deux autres réunions riches en discussions, il faut aller au-delà de ce premier constat. Non seulement les appréciations sont différentes entre les collectifs et les grévistes, mais aussi, comme il fallait s'y attendre, entre les différents collectifs et à l'intérieur même des collectifs.

En résumant, deux positions nettes se sont fait jour. Cette netteté n'est pas sensible dans les deux comptes rendus, non par un défaut de rédaction, mais parce que, pour qu'elle soit sensible, il aurait fallu reconstituer l'intégralité et jusqu'au ton des débats.

D'un côté, ceux qui ont saisi la nouveauté potentielle du mouvement des grèves des travailleurs sans-papiers, les contradictions et virtualités d'action qu'il ouvrait, sa dynamique en devenir, donc la possibilité de s'y greffer par une action autonome tant sur le terrain des grèves que sur d'autres terrains, pour aller au-delà, et le dépasser en tant que tel.

De l'autre côté, ceux qui, dans les collectifs, ont été *« dérangés »* par le mouvement des grèves lancé par les syndicats. Ceux qui remarquent que ce mouvement est un frein à leurs activités ; que, depuis qu'il a débuté, il ne leur reste plus *« grand-chose à faire »* puisque pas mal de sans-papiers sont détournés d'eux. Ce serait excessif de juger cette deuxième position comme simplement *« passéiste »*.

S'il fallait dire ceci pour mieux comprendre les deux textes qui suivent, il le fallait encore parce que c'est sur ce terrain aussi que se jouera l'avenir du mouvement. Sans assez de clarté sur ce point, comme sur d'autres point de divergence, comment pourraient se produire ces *« efforts de pensée communs et réciproques tendant à dépasser sa propre expérience immédiate »*, que nous souhaitions et souhaitons ?

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES COLLECTIFS DE SANS-PAPIERS, PARIS, 2 AOÛT 2008

Une semaine après une première réunion tenue à l'initiative du *Quotidien des sans-papiers*, les Collectifs de sans-papiers d'Île-de-France se sont à nouveau retrouvé le samedi 2 août au CICP, 21 ter Rue Voltaire, dans le XIe arrondissement de Paris.

Les Collectifs présents à cette rencontre étaient : CSP 95, Coordination 75 (CSP 11e, CSP 18e, CSP 19e), ALIF (CSP 18e A, CSP AI 19e, 94 pour l'intégration), Coordination 93, CSP des Ulysses. D'autres personnes ont également pris part à cette réunion à titre individuel.

La rencontre portait essentiellement sur deux points : la poursuite de la réflexion sur l'unification du mouvement des sans-papiers, afin que tous les collectifs parlent d'une même voie ; la préparation d'une manifestation unitaire pour marquer le douzième anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Bernard, le 23 août.

Après la définition des règles du débat par *le Quotidien des sans-papiers*, la coordination 75, qui occupe la Bourse du travail depuis trois mois, a été la première à intervenir.

Ils ont d'abord salué cette dynamique d'unité qui anime les sans-papiers. Ils ont ensuite émis une première proposition : combattre l'article 40 et l'engagement patronal dans le cadre de la procédure de régularisation par le travail. Selon eux, l'engagement du patron constitue un véritable blocage dans cette procédure. C'est pourquoi ils exigent purement et simplement l'abrogation de ce dispositif. Ils soutiennent que le fait de fournir des preuves de travail (bulletins de paye, contrat) doit suffire pour obtenir une régularisation dans le cadre de cette procédure. Pour donner un exemple des difficultés contre lesquelles butent les sans-papiers, ils informent que, sur leurs 1300 dossiers, pourtant pour la plupart des dossiers de travailleurs sans-papiers, douze seulement bénéficient d'un engagement patronal.

Une deuxième proposition a porté sur la banderole unitaire de la manif du 23 août : elle devrait porter le slogan *« abrogation de l'engagement patronal »*.

La coordination ALIF aussi a exprimé la nécessité des sans-papiers de s'unir pour un résultat plus efficace. Concernant l'article 40, celui-ci a bouleversé la situation des sans-papiers. Mais, plutôt que de demander son abrogation, il faudrait exiger que les préfectures régularisent tout sans-papiers détenteur d'une promesse d'embauche.

Le représentant du collectif des Ulis, qui représente en même temps une section CNT de l'Essone, a également fait part des difficultés rencontrées pour la régularisation de sept sans-papiers grévistes dans une usine de métallurgie. En attirant l'attention sur le caractère provisoire (un an) de la carte de séjour salarié, il demande que l'on dénonce plutôt l'arbitraire qui prévaut dans ce type de régularisation. Il faudrait une mobilisation générale pour faire reculer le pouvoir politique, afin que cesse l'oppression des sans-papiers.

Le CSP 18e A, collectif membre d'ALIF, a appelé à un changement dans les formes de lutte : remplacer les manifs par autre chose. Il faut exiger un même traitement pour tous les sans-papiers : ils doivent tous être mis *« dans le même sac »*, aucune distinction entre travailleurs ou pas.

Un membre de la coordination 75 remarque que la circulaire de janvier 2008 relative à la régularisation par le travail n'est pas assez explicite sur le renouvellement du titre de séjour. Néanmoins, même si ce n'est pas l'idéal, il faut quand même continuer la mobilisation. Il est temps que les sans-papiers forment quelque chose

tous ensemble, il faut partir de la manif pour l'anniversaire de Saint-Bernard pour construire quelque chose de nouveau.

La coordination 93 aussi informe qu'ils ne sont pas concernés par la régularisation par le travail. En effet, la plupart travaillent au noir et ont beaucoup de mal à avoir un contrat.

Un membre d'ALIF a ensuite expliqué que si les collectifs de cette coordination ne se sont pas engagés sur cette voie de la régularisation par le travail, c'est parce qu'elle contient beaucoup de pièges. Il ne fallait pas accepter les conditions de la circulaire dès le départ. Il réitère la position d'ALIF, son refus de cautionner l'abrogation de l'article 40. Quant à l'unité des collectifs de sans-papiers, il s'est montré sceptique. Ce n'est pas la première fois qu'on en parle, et à chaque fois ce n'est resté qu'un discours théorique. Un autre membre d'ALIF rebondira plus tard sur ses propos : avant de parler d'unité, il aurait fallu, au préalable, définir sur quelle base les collectifs vont se retrouver, car tous n'ont pas la même approche de la lutte.

Un soutien intervient aussi pour dire que, pour qu'il y ait unité, il faut d'abord une revendication commune. La carte de séjour provisoire d'un an est une façon de mettre les sans-papiers à la merci des patrons. Au lieu de persister sur cette ligne, il faut reprendre ce que les sans-papiers ont toujours revendiqué : la régularisation de tous avec une carte de dix ans. Il a aussi fustigé l'attitude des sans-papiers qui ont l'impression qu'ils ne peuvent pas prendre leur mouvement en charge eux-mêmes, sans les associations de soutien.

ALIF revient sur la proposition de la coordination 75 concernant le slogan de la manif du 23 août. Il faut le rejeter. Par contre, ce qu'il faut, c'est préparer des actions communes pour la rentrée.

Une femme soutien appellera, quant à elle, à impliquer les femmes sans-papiers dans la lutte. On ne les voit pas, elles sont absentes.

Le CSP 18e A propose le slogan suivant : *« Abrogation de toutes les lois discriminatoires – Régularisation de tous les sans-papiers sans conditions – Laissez-nous vivre ! »*

Un long débat suivra ensuite concernant le point de départ de la manif. La coordination 75 propose de partir de la Bourse du travail, parce que c'est devenu un symbole de la lutte. ALIF propose plutôt la Place de la République. Cette coordination avance une question de principe : partir de la Bourse serait synonyme de cautionnement de son occupation qu'ALIF ne soutient pas. Un consensus a finalement été trouvé : la coordination 75 partira de la Bourse du travail pour rejoindre ensuite la place de la République où les attendront ALIF et les autres collectifs qui partiront de ce point. La Coordination 75 précisera cela dans son appel, et ALIF fera de même dans le sien.

Deux commissions ont été décidées pour préparer la manif du 23 : une commission presse et information et une commission d'organisation.

La prochaine réunion des collectifs, consacrée à la préparation de la manif et aux propositions des commissions, se tiendra le samedi 9 août à 18 heures.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES COLLECTIFS DE SANS-PAPIERS
PARIS, 9 AOÛT 2008

Le samedi 9 août 2008, les collectifs de sans-papiers d'Île-de- France se sont réunis pour la troisième fois pour poursuivre les préparatifs de la manifestation unitaire du 23 août. La rencontre, qui s'est tenue au siège de la FASTI (58, rue des Amandiers, 20e) et a été coordonnée par *le Quotidien des sans-papiers*, a vu la participation des collectifs suivants : Coordination 75, ALIF sans-papiers, CSP *« les oubliés de Saint-Paul »* (92), CSP Droits Devant !, CSP de Montreuil. Des représentants de la FASTI et un sans-papier indépendant ont également pris part aux débats de la réunion.

L'ordre du jour portait essentiellement sur l'organisation d'une manif unitaire pour le 12e anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Bernard : parcours, banderole, tract, et affiche.

En premier lieu, un compte rendu des travaux des deux commissions, d'organisation et de presse, a été fait.

Le parcours suivant a été adopté. La Coordination 75 et tous les collectifs, associations, etc., qui voudront se joindre à elle, partiront à 13 h de la Bourse du travail, pour rejoindre, à 14 heures, ALIF et les autres collectifs, associations etc. à la place de la République. De là, le cortège uni empruntera les boulevards Magenta et Barbès jusqu'au Métro Marcadet Poissonniers, ensuite, successivement, les rues Ordener, Max Dormoy, Lépine, Saint-Mathieu et Saint-Bruno, pour se rassembler devant l'église Saint-Bernard jusqu'à 20 h.

La discussion s'est ouverte concernant les slogans de la banderole.

La coordination 75 a insisté pour que soit inscrit sur la banderole le slogan *« abrogation de l'engagement patronal »*. Ce qui a été appuyé par le CSP *« les oubliés de Saint-Paul »* et d'autres participants.

D'autres propositions ont tourné autour de la prise en compte des femmes et des travailleurs intérimaires dans les slogans.

Finalement, après de longs débats, la décision a été prise pour une banderole comme suit :

SAINT-BERNARD 1996–SANS-PAPIERS 2008 [en rouge]

RÉGULARISATION POUR TOUTES ET POUR TOUS ! [en vert]

Les participants ont ensuite émis des propositions sur le contenu du tract et de l'affiche unitaires. En voici une liste. Sur cette liste devront chercher à s'appuyer le contenu et les mots d'ordre du tract et de l'affiche :

• historique de Saint-Bernard

• la plate-forme revendicative classique du mouvement (suppression de : taxe Anaem, engagement patronal, loi CESEDA, double peine, expulsions, rafles, fichages, contrôles au faciès, fermeture de tous les CRA, etc.)

• la situation des sans papiers intérimaires

• contexte actuel des grèves des travailleurs sans-papiers

• *« ensemble, tout devient possible »* (slogan critiqué par une partie des participants, étant celui de la campagne de Sarkozy)

• insister sur le fait que la lutte actuelle est la plus longue qu'il y ait eu en France, et ce malgré les répressions

• insister sur l'unité des sans-papiers, qui doivent former un seul bloc face à l'adversaire qu'est le gouvernement actuel

• lancer un appel à toutes les associations, syndicats, partis politiques
• dénoncer la directive de la honte et le pacte européen
• liberté de circulation
• les sans-papiers ne sont pas dangereux, au contraire, ils sont utiles, c'est principalement sur leur travail que se basent de nombreux secteurs
• interdiction des lois xénophobes (telles qu'en Italie)
• la liste des 29 métiers (*« immigration choisie »* dans le cadre du travail) est en réalité un programme de pillage des cerveaux des pays du tiers-monde
• un nota bene final de l'affiche ainsi conçu : Liberté, Égalité, Fraternité pour les sans-papiers (ce nota bene a été critiqué par une partie des participants, reprenant le devise de l'État français).

Deux modèles de tract seront examinés par les commissions, un proposé par la coordination 75 et un par ALIF.

La prochaine réunion des collectifs de sans-papiers se tiendra samedi 16 août à 18 heures, à la FASTI, 58 rue des Amandiers, Paris 20e.

En fin de séance, *« les oubliés de Saint-Paul »* ont expliqué leur situation. Ils ont officialisé leur scission d'avec le CSP 92. Ils se sont dits abusés par le représentant de ce collectif, qui a obtenu 60 convocations pour ses délégués et des gens qui n'ont pas participé à l'occupation de l'église, et qui, une fois ces convocations faites, a annoncé la fin de l'occupation. Ce quii a été refusé par beaucoup de sans-papiers. Ils sont restés dans l'église et s'y trouvent maintenant, officiellement, en tant qu'*« invités du curé »*. Ils sont déterminés à poursuivre la lutte sous le nom, non plus de CSP 92, mais de *« les oubliés de Saint-Paul »*.

Chronique des manifestations des 6 et 8 août, de la Bourse du travail vers la Préfecture

Depuis le mercredi 30 juillet les sans-papiers de la Bourse du travail manifestent deux fois par semaine, les mercredis et vendredis, de la Bourse du travail vers la préfecture pour attirer l'attention publique sur leur situation, pour faire valoir publiquement, dans les rues de la capitale, leurs droits à obtenir des papiers en règle en tant que *« travailleurs sans-papiers isolés »* et surexploités, surexploitation du *« travail étranger et clandestin »* que favorisent fortement les dispositions légales en vigueur. Pour, ainsi que l'écrivait *le Journal de la Bourse du travail occupée* dans son numéro 4, *« faire entendre bruyamment leurs voix même aux oreilles qui ne veulent pas entendre »*.

La semaine dernière, deux marches ont eu lieu au départ de la Bourse du travail, la première le mercredi 6 à 10 heures, la deuxième le vendredi 8 à 14 heures. Les deux fois, entre 500 à 600 marcheurs, suivant les moments, ont parcouru les boulevards du Temple, Filles du Calvaire, Beaumarchais, la place de la Bastille, les rues Saint-Antoine, François-Miron, Lobau, Rivoli, la place de l'Hôtel de Ville, l'avenue Victoria, pour s'arrêter, la première fois, à la place du Châtelet, et la deuxième, au carrefour de l'avenue Victoria avec la rue Saint-Martin, face aux locaux de la préfecture qui s'y trouvent.

En tête de la première marche venait un fourgon avec une sono fracassante. Mais la deuxième aussi, même sans sono, a été assez bruyante et gaie pour, avec son allure de kermesse populaire, avec ses splendides, éclatantes femmes africaines vêtues de robes multicolores, chantant et dansant dans les rues, attirer toute l'attention et la sympathie des passants, des commerçants et des clients assis aux terrasses des cafés.

Une halte a été faite rue de Lobau, derrière l'Hôtel de Ville, pour scander longuement des slogans, tout en dansant et chantant avec entrain. Puis, place de l'Hôtel de Ville, par deux fois le joyeux cortège a fait le tour du bosquet aménagé par la mairie pour l'été parisien. Cela s'est passé, les deux fois, juste sous la grande pancarte que trône désormais, après la libération d'Ingrid Betancourt, devant la façade de celle qu'on appelait, en bon vieux français, avec le joli nom de « Maison commune ».

Après une citation de l'article 1 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, cette pancarte porte : *« Paris s'engage pour la liberté de tous les otages dans le monde »*.

La Ville de Paris se souviendra-t-elle aussi de toutes ces personnes, *« prises et gardées en otages »* par la législation française, sur le sol français, et, dans le monde, par la civilisation actuelle, et dont une petite mais vivante partie ont défilé, et continueront de défiler les mois qui viennent, devant l'Hôtel de Ville parisien ? S'engagera-t-elle aussi pour toutes ces personnes qui occupent, depuis plus de trois mois, un immeuble dont la Ville de Paris est propriétaire, et qui l'occupent dans le seul but de faire respecter leurs droits les plus élémentaires d'êtres humains ?

MANIFESTATIONS

(N.B.. les manifs des vendredis 15 et 22 août n'auront pas lieu.)

CHAQUE MERCREDI À 10 H :

MARCHE

VERS LA PRÉFECTURE

AU DÉPART DE LA BOURSE DU TRAVAIL 85, RUE CHARLOT

CHAQUE VENDREDI À 14 H :

RASSEMBLEMENT

DEVANT LA BOURSE DU TRAVAIL 85, RUE CHARLOT

LES SANS-PAPIERS DE LA BOURSE DU TRAVAIL INVITENT TOUS LES COLLECTIFS, TOUS LES SANS-PAPIERS GRÉVISTES, TOUS LES SOUTIENS, ASSOCIATIONS, SYNDICATS, PARTIS POLITIQUES, À LES REJOINDRE À LA BOURSE, À SE JOINDRE AUX MARCHES ET RASSEMBLEMENTS.

DES PAPIERS POUR TOUS !

SAINT-BERNARD 1996 – BOURSE DU TRAVAIL 2008

LA LUTTE CONTINUE

MANIFESTATION

Samedi 23 Août, à 13 heures

départ de la Bourse du travail, 85 rue Charlot, Paris 3e (métro Filles du Calvaire)
pour rejoindre les autres manifestants, à 14 heures, place de la République
pour marcher tous ensemble jusqu'à Saint-Bernard

Il y a douze ans, le mouvement des Sans-papiers commençait avec l'occupation
de l'église Saint-Bernard par des grévistes de la faim.
Depuis, leur mot d'ordre est devenu le mot d'ordre de tout le mouvement :

Des papiers pour tous !

Douze ans plus tard, la lutte continue avec l'occupation de la Bourse du travail
par des travailleurs sans-papiers isolés.
Avec les piquets de grève des travailleurs sans-papiers dans de nombreuses entreprises.
Avec un même mot d'ordre :

Régularisation de toutes et de tous !

À qui profite le travail sous-payé des Sans-papiers ?
À qui la condition d'illégalité sociale dans laquelle ils sont maintenus ?
Aux patrons qui s'engraissent du travail clandestin !

Assez d'esclaves pour les patrons-voyous !

Le gouvernement veut-il vraiment en finir avec le travail au noir ?
Avec les centaines de milliers de situations illégales ?
Veut-il vraiment régulariser ceux qui travaillent ?
Qu'il cesse de favoriser les patrons contre d'honnêtes travailleurs surexploités !

Assez de lois discriminatoires ! Assez de la loi Hortefeux !

ABROGATION DE L'ENGAGEMENT PATRONAL !
SUPPRESSION DE LA TAXE ANAEM !

POUR LA GRÈVE GÉNÉRALE
DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS !

REJOIGNEZ L'OCCUPATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL !

Coordination 75 des collectifs de sans-papiers parisiens